



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement
de seuils de participation
FS/EM/05/2016**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société MEDTECH SA, représentée par son Directeur Général, Mr Saïd RKAIBI, a déclaré le 25 février 2016, avoir acquis sur le marché central, le 18 février 2016, 258 987 actions de la société S2M, au cours unitaire de 210 dirhams franchissant à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20% et 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société MEDTECH SA détient :

- Directement 258 987 actions de la société S2M, soit 31,89% du capital de ladite société.
- Et indirectement 20 733 actions de la société S2M à travers sa filiale MILLENNIUM VENTURES, soit 2,55% du capital de ladite société.

Soit une participation totale de 279 720 actions de la société S2M, représentant 34% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent les franchissements de seuils précités, la société MEDTECH SA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur S2M et de siéger à son conseil d'administration.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: information_financiere@ammc.ma